



acheteur non présent à la signature

Par **fab83580**, le **11/07/2019** à **18:14**

Bonjour,

Je vous expose mon problème

J'ai signé une promesse de vente chez mon notaire le 10/04/19 pour la vente d'un bien immobilier. Vente à bas prix car urgence financière, l'acheteur n'a pas de conditions suspensives d'où mon acceptation au prix négocié.

La signature définitive est pour le 15/07/19, hors l'acheteur m'envoie un texto pour me dire qu'il ne pourra être présent à la signature et demande un avenant au 30/09 !! Financièrement cela est impossible pour moi.

Et j'apprends ce jour soit 4 jours avant la signature que ma notaire n'a encaissé aucun acompte d'indemnité pourtant stipulé dans le compromis (soit 8 jours après les délais légaux). N'a t-elle pas une faute professionnelle vis à vis de moi ,sa cliente, et comment faire pour finaliser cette vente dans un délai correct ou comment faire pour encaisser les indemnités ?

En vous remerciant de votre réponse...